



Delémont, le 15 octobre 2015

Rapport d'essais d'échantillon n° 3387

Administration communale Bure
Monsieur le maire
2915 Bure

Ref. de dossier RWB: **07L6**
Prélevé S.Chapuis le 12.10.2015
à

Type de prélèvement:
Nature de l'échantillon: **Eau de source désinfectée**
Traitement utilisé: **UV**
Date de réception: **12 octobre 2015**
Conditions météo:
Nbre de flacons: **1**
Point de prélèvement: **Commune de Bure**
Réservoir après UV

Remarques:

Analyses effectuées

Paramètre	Méthode	Date	Résultat	Unité
Escherichia coli	ISO 16649-1 & 2	12.10.15	0 germes/100ml	
Entérocoques	ISO 7899-2	12.10.15	0 germes/100ml	
Germes aérobies	NF EN ISO 6222	12.10.15	0 germes/ml	

Commentaire:

Les méthodes marquées * n'entrent pas actuellement dans le champ de l'accréditation EN/ISO 17025.
Des compléments d'information et les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande du client. Les prélèvements effectués par le client n'entrent pas dans le champs de l'accréditation. Les résultats se limitent à l'échantillon tel que présenté à son arrivée au laboratoire.
Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

B. Allemann, directeur

Toute reproduction partielle ou modification du document doit être approuvée par le Laboratoire ABL analytics SA.





Delémont, le 15 octobre 2015

Rapport d'essais d'échantillon n° 3388

Administration communale Bure
Monsieur le maire
2915 Bure

Ref. de dossier RWB: **07L6**
Prélevé S.Chapuis le 12.10.2015
à

Type de prélèvement:

Nature de l'échantillon: **eau de source et nappe filtrée désinfectée**

Traitement utilisé: **UV, dioxyde de chlore**

Date de réception: **12 octobre 2015**

Conditions météo:

Nbre de flacons: **1**

Point de prélèvement: **Commune de Bure
Ecole**

Remarques:

Analyses effectuées

Paramètre	Méthode	Date	Résultat	Unité
Escherichia coli	ISO 16649-1 & 2	12.10.15	0 germes/100ml	
Entérocoques	ISO 7899-2	12.10.15	0 germes/100ml	
Germes aérobies	NF EN ISO 6222	01.12.10	0 germes/ml	

Commentaire:

Les méthodes marquées * n'entrent pas actuellement dans le champ de l'accréditation EN/ISO 17025.
Des compléments d'information et les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande du client. Les prélèvements effectués par le client n'entrent pas dans le champs de l'accréditation. Les résultats se limitent à l'échantillon tel que présenté à son arrivée au laboratoire.
Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

B. Allemann, directeur

Toute reproduction partielle ou modification du document doit être approuvée par le Laboratoire ABL analytics SA.





Delémont, le 15 octobre 2015

Rapport d'essais d'échantillon n° 3389

Administration communale Bure
Monsieur le maire
2915 Bure

Ref. de dossier RWB: **07L6**
Prélevé S.Chapuis le 12.10.2015
à 11h00
Type de prélèvement:
Nature de l'échantillon: **eau de source et nappe filtrée
désinfectée**
Traitement utilisé: **UV, dioxyde de chlore**
Date de réception: **12 octobre 2015**
Conditions météo:
Nbre de flacons: **1**
Point de prélèvement: **Commune de Bure
Réseau**

Remarques:

Analyses effectuées

Paramètre	Méthode	Date	Résultat	Unité
Escherichia coli	ISO 16649-1 & 2	12.10.15	0 germes/100ml	
Entérocoques	ISO 7899-2	12.10.15	0 germes/100ml	
Germes aérobies	NF EN ISO 6222	12.10.15	0 germes/ml	

Commentaire:

Les méthodes marquées * n'entrent pas actuellement dans le champ de l'accréditation EN/ISO 17025.
Des compléments d'information et les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande du client. Les prélèvements effectués par le client n'entrent pas dans le champs de l'accréditation. Les résultats se limitent à l'échantillon tel que présenté à son arrivée au laboratoire.
Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

B. Allemann, directeur

Toute reproduction partielle ou modification du document doit être approuvée par le Laboratoire ABL analytics SA.

